

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Du 30 juillet 2026

Présents : Didier BERTRAND, Daniel BEAUDOIN, Brigitte BOURIN – BARRAUD, Nadine CHENE, Caroline COURTIN, Christian DANIAU, Clément DOUCET, Marion DUMONTEIX, Christian GUIBERT, Annick MORISSON, David MOUNIER, Laurent VIDAL, Philippe VIROULAUD, Christine TARDIEU

Absents :

Excusés : Florence SOUCHARD (pouvoir Laurent Vidal)

Secrétaire de séance : Philippe VIROULAUD

Ordre du jour :

- Délibération : Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
- Délibération : Désignation des représentants de la commune à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI
- Solidarité envers les sinistrés des incendies de Gironde et des Landes
- Questions diverses

Début de Séance : 20h00

Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal à l'unanimité.

Délibération : Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés :

Nécessité de prévoir un budget pour la formation des élus municipaux, principalement les adjoints et le maire et de prévoir également les frais de déplacements.

Doit être comprise entre 2 % et 20 % des indemnités des adjoints et du maire (pour la commune 32000 Euros environ).

Proposition du maire : 10 % des indemnités soit 3240 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité pour un montant de 10 % des indemnités soit 3240 euros.

Prévoir le montant des avances de frais.

Remboursement des frais sur justificatif.

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Frais de transport : base train 2eme classe (utilisation des véhicules personnels possible, remboursement sur la base du train) ;

Indemnité kilométrique sur la base du barème des impôts ;

Indemnité de repas : 20 euros ;

Indemnité de nuitée : 70 euros (120 euros pour une nuitée en métropole plus de 250 000 hab.).

Délibération pour le remboursement des frais de déplacements adoptée à l'unanimité.

Délibération : Désignation des représentants de la commune à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI (logiciel métier) :

Logiciel AGEDI 1500 euros à l'année contre plus de 3000 euros pour BERGER-LEVRAUD. Changement de logiciel en fin d'année.

Besoin de nommer un titulaire et un suppléant.

Titulaire : Didier Bertrand

Suppléant : Laurent Vidal

Nommés à l'unanimité

Solidarité envers les sinistrés des incendies de Gironde et des Landes :

Attendre avant de faire quelque chose en fonction des besoins dans quelques temps. Voir éventuellement avec les communes concernées.

Questions diverses :

- Projet de future déchetterie : un collectif intente un procès auprès du tribunal administratif contre la commune de Puyréaux et CALITOM pour annuler le permis de construire.
Devis de l'avocat pour défendre la commune : # 3700 euros
- Chemin blanc de Puygelières à refaire : devis pour passer un coup de broyeur (auprès de Frédéric Parthenay) : 987 euros TTC. Adopter à l'unanimité.
- Besoin de traiter d'autres chemins sur la commune. A répertorier et à prioriser.
- Géraldine quitte le SIVOM et la commune. Demande faite auprès du Centre de Gestion pour la remplacer.
- Projet d'ombrières sur Puyréaux : production d'électricité au mois de septembre 2026.
- L'agence de l'eau Adour-Garonne va verser 18000 euros environ sur le fond vert pour le projet de végétalisation de l'école.

Fin de séance : 22h25